

ORIGINE DL4  
NUMERO  
FMDL4  
TO-CHEF DL

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

INTERESSE COLONEL CANOVAS  
COMPTE RENDU D'ACTIVITE  
KIBUYE LE 10 JUILLET 1994

#### **A) SITUATION SUR LA ZONE :**

DES RENSEIGNEMENTS FONT ETAT QUE LES HABITANTS DE LA VILLE ET DE LA REGION DE RUTSIRO ENVISAGENT DE QUITTER LEUR ZONE AFIN DE SE REFUGIER DANS LA PREFECTURE DE KIBUYE SOUS PROTECTION FRANCAISE. SI CELA EST CONFIRME LE PROBLEME DES REFUGIES AUQUEL NOUS DEVRIONS FAIRE FACE SERAIT ENCORE PLUS AGGRAVE ET PARTICULIEREMENT CRITIQUE.

LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS DES NOTRE ARRIVEE A KIBUYE SE CONFIRMENT QUANT A LA PRESENCE D'UN CHARNIER JUSTE AUPRES DU STADE. EN EFFET AVEC LA PERIODE SECHE LA TERRE SE CRAQUELLE ET DES OSSEMENTS COMMENCENT A APPARAITRE

UN RENSEIGNEMENT COMMUNIQUE CE MATIN PAR AUMONIER DES FAR FAIT ETAT QUE LE FPR AURAIT TUE DES MILLIERS DE PERSONNES A NYABIKENKE AU SUD DE NDIZA

#### **B) INTERVENTIONS**

AUCUNE RECUPERATION DE REFUGIE CE JOUR.

#### **C) ATTITUDE DE L'ENVIRONNEMENT :**

REUNION CE F. AVEC ST PREFET CE JOUR A 11 HEURES ET LT M  
D OFFICIER DESIGNE PAR LE COMMANDANT DE GROUPEMENT DE GENDARMERIE POUR FAIRE PARTIE DE LA CELLULE DE COORDINATION DE PROTECTION ET D'INTERVENTION.

TOUT D'ABORD NOUS AVONS FAIT A L'ATTENTION DU LIEUTENANT DE GENDARMERIE UN RAPPEL DE CE QUI AVAIT ETE TRAITE AU COURS DES REUNIONS PRECEDENTES.

NOUS LUI AVONS DIT QUE LA SITUATION DES REFUGIES ACTUELLEMENT AU PC NE NOUS CONVENAIT PAS ET LUI AVONS DEMANDE QU'IL RECHERCHE UN LIEU OU UN CAMP POUR LES REGROUPER OU ILS POURRAIENT ETRE RAVITAILLES ET SECURISES.

AUSSITOT LE S/PREFET NOUS A PROPOSE UN CAMP A MUSHUSBATI PRES DE RUTSIRO. IL S'AGIT D'UN CENTRE DE SANTE DANS UNE PAROISSE CATHOLIQUE OU L'EAU ET L'ELECTRICITE SONT DISPONIBLES. MAIS HORS ZONE HUMANITAIRE SURE.

(RENSEIGNEMENTS SERONT COMMUNIQUEES A LA CELLULE DE COORDINATION ET DE MISE EN PLACE DE L'AIDE HUMANITAIRE).

DANS LE MEME ORDRE D'IDEE IL PROPOSE QUE LES REFUGIES DE BISESERO SOIENT INSTALLES A REDEMI (ANCIENNE MINES) OU L'EAU ET L'ELECTRICITE SERAIENT EGALEMENT DISPONIBLES.

(RENSEIGNEMENTS SERONT COMMUNIQUEES A LA CELLULE DE COORDINATION ET DE MISE EN PLACE DE L'AIDE HUMANITAIRE)

TOUJOURS EN CE QUI CONCERNE LES CAMPS DE TUTSIS, LE PREFET AU COURS DE LA REUNION DE SECURITE DU 9 JUILLET EN PREFECTURE A FAIT SAVOIR AFIN QUE CELA SOIT PORTE A NOTRE CONNAISSANCE QU'IL SOUHAITAIT QUE LES REFUGIES SOIENT DESARMES (ARMES, HOUES, MACHETTES ETC....) AUCUNE REPOSE DE NOTRE PART N'A ETE FAITE AU S/PREFET.

S/PREFET NOUS A COMMUNIQUE QUE DURANT LA DITE REUNION DE SECURITE DU 9 JUILLET EN PREFECTURE IL AVAIT ETE FAIT ETAT DES POINTS SUIVANTS :

a) - 60 DES 90 GENDARMES D'UNE COMPAGNIE SE TROUVANT A KIGALI AVAIENT REJOINT LE GROUPEMENT DE KIBUYE.

b) - 2000 FAR DEVRAIENT REJOINDRE LA REGION DE KIBUYE CE JOUR. LEUR MISSION EMPECHER LES INFILTRATIONS DU FPR , CONTROLER LES VOIES D'ACCES SUR CYANGUGU ET GISENYI. LEUR INSTALLATION DEVRAIT SE FAIRE NORMALEMENT EN DEHORS DE LA ZONE HUMANITAIRE DE SECURITE. L'INSTALLATION DU PC POURRAIT S'ETABLIR ENTRE RUGABANO ET LA DEVIATION DE LA ROUTE DE GITARAMA / KIBUYE VERS MIRAMBO, COMMUNE DE BWAKIRA, SECTEUR DE MUGUNDA.

c) - D'APRES LA PREFECTURE LA SITUATION DES REFUGIES A L'EST DU DEPARTEMENT SERAIT LA SUIVANTE. (EVALUATION FAITE PAR LE PREFET LUI MEME ET SES CONSEILLERS QUI SE SONT RENDUS SUR PLACE HIER )

-SANZA CAMP 1 = 65 000

-SANZA CAMP 2 = 75 000

-KIVUMU CAMP 3 350 000

d) - LE S/PREFET A TERMINE SONT INTERVENTION EN SIGNALANT QUE LA POPULATION DU DEPARTEMENT DU FAIT DES REFUGIES AVAIT PLUS QUE DOUBLE, PUISQUE AU DERNIER RECENSEMENT EN 1991 LA PREFECTURE DE KIBUYE COMPTAIT 480 000 PERSONNES.

e) - D'AUTRE PAR IL NOUS A ETE SIGNALE QUE DE NOMBREUSES PERSONNES SE TROUVANT DANS LA COMMUNE DE RUTSIRO AU NORD DE KIBUYE ENVISAGERAIENT DE FAIRE MOUVEMENT VERS LE SUD AFIN DE RENTRER DANS LA FUTURE ZONE HUMANITAIRE SURE SOUS PROTECTION DE LA FRANCE.

f) - ENFIN S/PREFET NOUS A FAIT PART QU'ILS PROPOSAIENT DE DEPLACER LES MILITAIRES SE TROUVANT A L'HOPITAL DE KIBUYE ET BLESSES VERS NGOMA VILLE QUI DISPOSERAIT D'UNE STRUCTURE MEDICALE ADAPTEE ET CECI AFIN QUE L'HOPITAL DE KIBUYE NE SOIT RESERVE QU'AUX CIVILS. SEULEMENT IL FAIT SAVOIR QUE SI LA PREFECTURE PEUT METTRE EN PLACE DES MEDECINS ELLE NE DISPOSE D'AUCUN MATERIEL ET D'AUCUN MEDICAMENT. (RENSEIGNEMENTS SERONT COMMUNIQUES A LA CELLULE MEDICALE DU PC POUR ETUDE )

g) - AVONS DEMANDE AU LT DE GENDARMERIE PRESENT DES EXPLICATIONS SUR LES DEUX EXPLOSIONS QUI AVAIENT EU LIEU LA VEILLE EN VILLE. IL NOUS A EXPLIQUE QUE DES GENDARMES QUI ETAIENT REVENUS DE KIGALI S'ETAIENT ENIVRES. L'UN S'EST TIRE UNE BALLE DANS UN PIED , UN AUTRE A LANCE UNE GRENADE DANS LE CAMP (IL A ETE LUI MEME BLESSE AINSI QUE DEUX AUTRES GENDARMES) ET POUR FINIR UN AUTRE GENDARME AURAIT TIRE UNE GRENADE A FUSIL QUI N'AURAIT PAS FAIT DE BLESSE. A CE SUJET LE COMMANDANT DE GROUPEMENT TENAIT CE MATIN MEME UNE REUNION AVEC SES OFFICIERS AFIN DE METTRE LES CHOSSES AU POINT. AVONS DEMANDE SI DE TELS INCIDENTS SE REPRODUISAIENT D'ETRE IMMEDIATEMENT INFORMES (CE QUI A ETE FAIT HIER SOIR PAR LE COMMANDANT DE GROUPEMENT LUI MEME QUI EST VENU AU PC POUR DIRE QU'IL S'AGISSAIT D'UN INCIDENT.

POUR TERMINER AVONS COMMUNIQUE AU S/PREFET LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS CONCERNANT LA ZONE HUMANITAIRE SURE ET CECI EN ACCORD AVEC COMTROUP NOVEMBER.

A) - LES LIMITES DE LA ZONE HUMANITAIRE DE SECURITE NE SONT PAS CONNUES AVEC CERTITUDE

B) - SON BUT :

1°)- FAIRE RESPECTER L'INTERDICTION DE TOUTE ACTIVITE DE NATURE A PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES.

-EN PROTEGEANT LES PERSONNES ET LES BIENS

-EN EMPECHANT LES TROUBLES DE L'ORDRE PUBLIC

2°)- MAINTENIR LA LIBERTE DE CIRCULATION

-EN INTERVENANT SUR LE CONTROLE DES ARMES

-EN INTERVENANT SUR LES BARRAGES SAUVAGES

3°)- AU BESOIN EN EMPLOYANT LA FORCE

LA REUNION S'EST TERMINEE A 12H30. UNE PROCHAINE REUNION AURA LIEU DEMAIN A 9H00 LOCALE.

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE DE SITES, POUR L'INSTALLATION DE CAMPS DE REFUGIES, LE CES P. : A PRIS CONTACT AVEC LE COMITE D'ORGANISATION DU CAMP DE NYAMISHABA (COMMUNE DE KIBUYE). CE CAMP EST SURTOUT COMPOSE DE HAUTS FONCTIONNAIRES, QUI, CRAIGNANT LES ACTIONS DU FPR, ONT DEMANDE NOTRE PROTECTION. CELLE CI NE LEUR EST OFFERTE QUE S'ILS ACCEPTENT LA PRESENCE DE TUTSIS PARMIS EUX. EN FAIT ILS PROFITERAIENT DE LA SECURITE ACCORDEE AUX TUTSIS.

LES 300 REFUGIES TUTSIS PRESENTS TANT AU PC DU GROUPEMENT QUE DANS CEUX DES U.E, POURRAIENT DONC ETRE REGROUPES DANS CETTE ZONE DES LE DEBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE.

LA DEUXIEME MISSION DE LA JOURNEE AURA ETE D'ASSURER LA LIAISON, AVEC LES TROUPES SENEGALAISES AFFECTEES AU RENFORCEMENT DU GROUPEMENT NORD.

#### D) DIVERS

VOUS REND COMPTE QUE LE SERGENT CHEF I. A ETE MIS A DISPOSITION DU CHEF DE CORPS DU RICM DU 8 JUILLET 10H AU 9 JUILLET 11H POUR INSTALLATION DU PC TACTIQUE SUR POSITION RUGABIRO. MIS EN PLACE PAR HELICOPTERE ET RETOUR VOIE ROUTIERE. CHEF DE CORPS A SOULIGNE LORS REUNION DU SOIR EXTREME COMPETENCE DE CE S/OFFICIER.

CHEF ESCADRON F

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 001153 du 12 MAR 2021